



# Sommaire

- 1 Prix
- 2 Indicateurs économiques et financiers
- 3 Enquêtes trimestrielles de conjoncture
- 4 Femmes et marché de travail

# Repères statistiques

## BULLETIN MENSUEL

### PRIX

#### Indice des Prix à la Consommation (Base 100 : 2017)

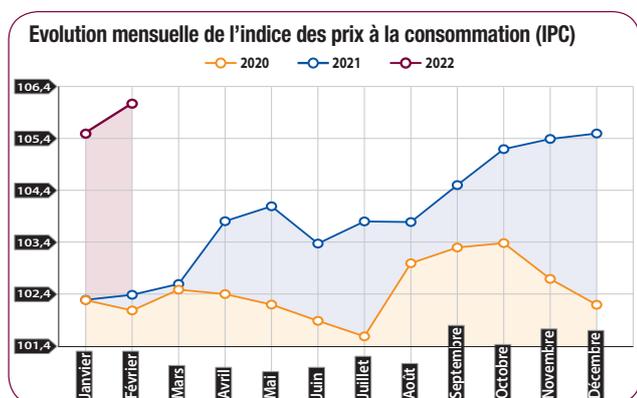
##### Evolution par division de produits

L'indice des prix à la consommation a connu, au cours du mois de février 2022, une hausse de 0,6% par rapport au mois précédent. Cette variation est le résultat de la hausse de 1,0% de l'indice des produits alimentaires et de 0,3% de l'indice des produits non alimentaires.

Comparé au même mois de

l'année précédente, l'indice des prix à la consommation a connu une hausse de 3,6% au cours du mois de février 2022.

Le taux d'accroissement de l'indice moyen des deux premiers mois de 2022, par rapport à celui de la même période de 2021, s'établit à 3,3%.



DIVISIONS DE PRODUITS	INDICES MENSUELS			INDICES DES DEUX PREMIERS MOIS		
	JANVIER 2022	FEVRIER 2022	VAR. %	2021	2022	VAR. %
<b>Produits alimentaires</b>	<b>105,0</b>	<b>106,1</b>	<b>1,0</b>	<b>100,7</b>	<b>105,6</b>	<b>4,9</b>
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	104,0	105,1	1,1	99,7	104,6	4,9
Boissons alcoolisées et tabac	129,7	129,7	0,0	125,4	129,7	3,4
<b>Produits non alimentaires</b>	<b>105,8</b>	<b>106,1</b>	<b>0,3</b>	<b>103,5</b>	<b>106,0</b>	<b>2,4</b>
Articles d'habillements et chaussures	106,9	106,9	0,0	103,7	106,9	3,1
Logements, eau, électricité, et autres combustibles	103,1	103,2	0,1	102,0	103,2	1,2
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	103,7	104,1	0,4	101,0	103,9	2,9
Santé	101,7	101,7	0,0	101,7	101,7	0,0
Transport	109,9	111,0	1,0	104,3	110,5	5,9
Communication	103,7	103,8	0,1	103,9	103,8	-0,1
Loisirs et culture	101,5	101,6	0,1	99,6	101,6	2,0
Enseignement	111,7	111,7	0,0	110,3	111,7	1,3
Restaurants et hôtels	105,6	105,4	-0,2	104,1	105,5	1,3
Biens et services divers	108,8	109,0	0,2	104,4	108,9	4,3
<b>Indice général</b>	<b>105,5</b>	<b>106,1</b>	<b>0,6</b>	<b>102,4</b>	<b>105,8</b>	<b>3,3</b>

Source : Haut Commissariat au Plan.

#### Evolution de l'IPC par ville

VILLES	INDICES MENSUELS			INDICES DES DEUX PREMIERS MOIS		
	JANVIER 2022	FEVRIER 2022	VAR. %	2021	2022	VAR. %
Agadir	104,8	105,4	0,6	102,8	105,1	2,2
Casablanca	106,7	106,6	-0,1	103,0	106,7	3,6
Fès	105,4	106,6	1,1	102,3	106,0	3,6
Kénitra	105,0	105,7	0,7	101,4	105,4	3,9
Marrakech	105,5	106,9	1,3	102,1	106,2	4,0
Oujda	103,9	104,8	0,9	101,3	104,4	3,1
Rabat	105,1	105,8	0,7	102,5	105,5	2,9
Tétouan	103,6	104,3	0,7	101,1	104,0	2,9
Meknès	104,9	105,5	0,6	102,3	105,2	2,8
Tanger	104,8	106,0	1,1	102,1	105,4	3,2
Laâyoune	104,8	104,9	0,1	103,0	104,9	1,8
Dakhla	105,2	105,7	0,5	102,9	105,5	2,5
Guelmim	108,0	108,9	0,8	104,3	108,5	4,0
Settat	105,8	105,8	0,0	102,1	105,8	3,6
Safi	108,3	109,0	0,6	104,7	108,7	3,8
Beni-Mellal	106,1	107,0	0,8	101,7	106,6	4,8
Al-hoceima	103,9	104,5	0,6	101,4	104,2	2,8
Errachidia	104,6	104,5	-0,1	101,3	104,6	3,3
<b>Ensemble</b>	<b>105,5</b>	<b>106,1</b>	<b>0,6</b>	<b>102,4</b>	<b>105,8</b>	<b>3,3</b>

Source : Haut Commissariat au Plan.

Au cours du mois de février de l'année 2022, les indices mensuels par ville ont connu, par rapport au mois précédent, les hausses les plus importantes à Marrakech avec 1,3%, à Fès et Tanger avec 1,1%, à Oujda avec 0,9%, à Guelmim et Beni-Mellal avec 0,8% et à Kénitra, Rabat et Tétouan avec 0,7%. En revanche, une baisse a été enregistrée à Casablanca et à Errachidia avec 0,1%. Pour l'évolution interannuelle,

l'IPC a enregistré au cours des deux premiers mois de 2022 par rapport à la même période de 2021 les hausses les plus importantes à Beni-Mellal avec 4,8%, à Marrakech et Guelmim avec 4,0%, à Kénitra avec 3,9%, à Safi avec 3,8% et à Casablanca, Fès et Settat avec 3,6%; et les moins importantes à Laâyoune avec 1,8%, à Agadir avec 2,2% et à Dakhla avec 2,5%.

#### Evolution des variations interannuelles de 2020 à 2022

ANNEE	FEVRIER/FEVRIER (1)	LES DEUX PREMIERS MOIS (2)
2020	1,2	1,3
2021	0,3	0,2
2022	3,6	3,3

Source : Haut Commissariat au Plan.

(1) Variation de l'indice du mois courant par rapport au même mois de l'année précédente.

(2) Variation de l'indice moyen des deux premiers mois par rapport à celui de la même période de l'année précédente.

# INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

## Secteurs productifs

	Situation de Janvier à Février		
	2021	2022	VAR.%
<b>Pêche</b>			
<b>Produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale</b>			
Poids (en Tonne)	145 332	115 029	- 20,9
Valeur (en milliers de Dh)	1 699 689	2 027 451	19,3

Source : Office National des Pêches.

	Situation de Janvier à Février		
	2021	2022*	VAR.%
<b>Energie</b>			
Energie nette appelée d'électricité (GWh)	6 080	6 393	5,1
<b>Mines</b>			
Production des phosphates (milliers de tonnes)	5 606	5 038	- 10,1
<b>Bâtiment et Travaux publics</b>			
Consommation du ciment (milliers de tonnes)	2 117	2 240	5,8

Sources : ONEE, OCP, Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la politique de la ville.

## Echanges extérieurs

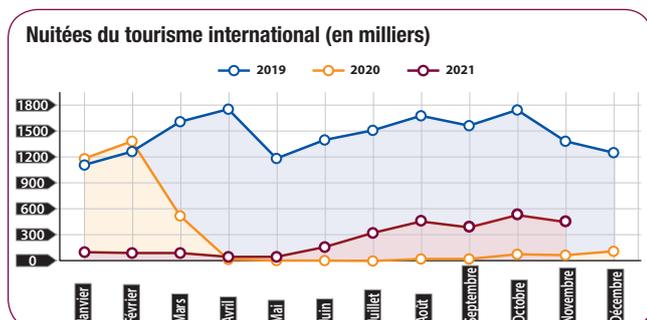
(EN MILLIONS DE DIRHAMS)	Situation de Janvier à Février		
	2021*	2022*	VAR.%
<b>Commerce Extérieur</b>			
<b>Exportations</b>	<b>61 581</b>	<b>73 825</b>	<b>19,9</b>
Biens (FAB)	42 697	54 330	27,2
Services	18 884	19 495	3,2
<b>Importations</b>	<b>77 098</b>	<b>100 246</b>	<b>30,0</b>
Biens (FAB)	65 629	89 204	35,9
Services	11 469	11 042	- 3,7
<b>Solde commercial</b>	<b>- 15 517</b>	<b>- 26 421</b>	<b>- 70,3</b>
<b>Taux de couverture (en %)</b>	<b>79,9</b>	<b>73,6</b>	
<b>Recettes M.R.E.</b>	<b>13 378</b>	<b>13 141</b>	<b>- 1,8</b>

MRE: Marocains Résidant à l'Etranger  
Source : Office des Changes.

## Tourisme

	Situation de janvier à Novembre		
	2020	2021*	VAR.%
<b>Nuitées globales dans les établissements classés (en milliers)</b>	<b>6 571</b>	<b>8 582</b>	<b>30,6</b>
dont : nuitées du tourisme international (en milliers)	3 357	2 740	- 18,4

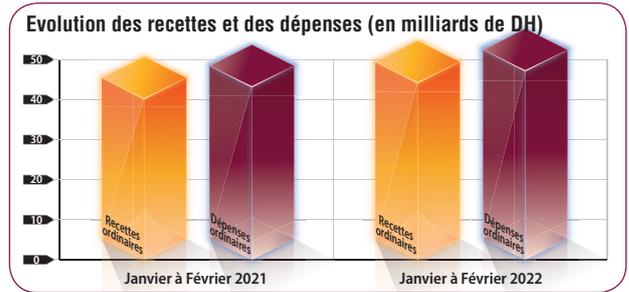
Source : Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire.



## Finances publiques

(En millions de dirhams)	Situation de Janvier à Février		
	2021 <sup>R</sup>	2022*	VAR.%
<b>Recettes ordinaires</b>	<b>40 445</b>	<b>44 293</b>	<b>9,5</b>
<b>Dépenses ordinaires</b>	<b>42 585</b>	<b>47 274</b>	<b>11,0</b>
Dette publique	3 857	4 206	9,0
<b>Investissement</b>	<b>15 320</b>	<b>14 948</b>	<b>-2,4</b>
<b>Solde Net des Comptes Spéciaux</b>	<b>4 881</b>	<b>7 372</b>	
<b>Solde du Budget Général</b>	<b>- 12 579</b>	<b>- 10 557</b>	

Source : Ministère de l'Economie et des Finances.

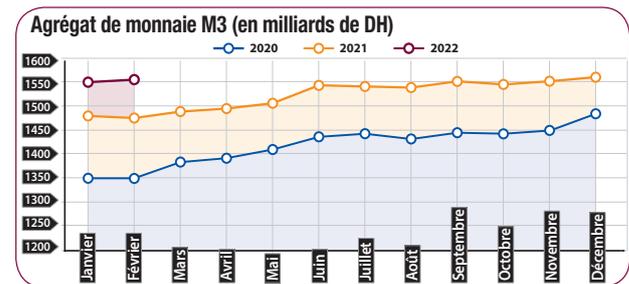


## Monnaie

(En millions de dirhams)	Situation de Janvier à Février		
	2021 <sup>R</sup>	2022*	VAR.%
<b>Agrégat de monnaie M<sup>3</sup></b>	<b>1 475 818</b>	<b>1 555 830</b>	<b>5,4</b>
<b>Agrégats de placements liquides</b>	<b>820 179</b>	<b>895 891</b>	<b>9,2</b>
Créances sur l'économie	1 121 630	1 168 933	4,2
Créances nettes des ID sur l'AC	246 432	294 070	19,3
Créances nettes des ID sur les non résidents	316 860	315 872	- 0,3
Ressources à caractère non monétaire	245 992	265 017	7,7
Contrepartie des dépôts auprès du Trésor	71 271	72 180	1,3
Autres postes nets	- 34 383	- 30 209	12,1
<b>Total des contreparties(1)</b>	<b>1 475 818</b>	<b>1 555 830</b>	<b>5,4</b>

(1) : Total des contreparties = Créances nettes des ID sur les non résidents + Créances nettes des ID sur l'AC + Créances sur l'économie - Ressources à caractère non monétaire + Contrepartie des Dépôts auprès du Trésor + Autres postes nets.

Source : Bank Al-Maghrib.



## Marché de capitaux

	Situation au mois de Février		
	2021	2022	VAR.%
<b>Bourse</b>			
Volume des transactions (en millions de DH)	1 777,20	4 241,49	138,7
Capitalisation boursière (en millions de DH)	585 905,89	681 886,15	16,4
Indice MASI	11 358,17	13 071,04	15,1
Indice MSI20	926,27	1 055,71	14,0
<b>O.P.C.V.M.</b>			
	<b>07 JANVIER 2022</b>	<b>04 FEVRIER 2022</b>	<b>VAR.%</b>
Nombre	539	540	0,2
Actif nets (en millions de DH)	590 539,42	616 630,36	4,4

OPCVM : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières

MSI20 : Morocco Stock Index 20

Sources : Bourse de Casablanca et Autorité Marocaine du Marché des Capitaux.

... Données non disponibles

\* : Données provisoires

R : Données rectifiées

# ENQUÊTES TRIMESTRIELLES DE CONJONCTURE :

- Secteur des industries manufacturières, extractives, énergétiques et environnementales
- Secteur de la construction

Les principales appréciations des chefs d'entreprises telles qu'elles ressortent des enquêtes de conjoncture réalisées par le HCP au titre du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 auprès des entreprises opérant dans les secteurs des industries manufacturières, de l'extraction, de l'énergie de l'environnement ainsi que dans celui de la construction. Ces appréciations portent sur l'évolution de l'activité au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 et les anticipations pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

## 1. Estimation de la production par secteur selon les appréciations des chefs d'entreprises pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2021

### 1.1. Secteur de l'industrie

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021, la production de l'industrie manufacturière aurait connu une augmentation résultant d'une hausse de la production dans les branches de l'«industrie alimentaire», de la «Métallurgie» et de la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» et d'une baisse de la production dans les branches de la «Fabrication de boissons» et de la «Fabrication d'équipements électriques».

Les carnets de commandes du secteur sont jugés d'un niveau normal par les chefs d'entreprises. S'agissant de l'emploi, il aurait connu une stabilité. Globalement, le taux d'utilisation des capacités de production (TUC) dans l'industrie manufacturière se serait établi à 75%.

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021, la production de l'industrie extractive aurait affiché une baisse imputable à une diminution de la production des phosphates.

Les carnets de commande se seraient situés à un niveau normal et l'emploi aurait connu une baisse.

Au titre du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021, la production de l'industrie énergétique aurait connu une baisse due principalement à la diminution de la «Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné». S'agissant des carnets de commandes, ils sont jugés d'un niveau normal. L'emploi, quant à lui, aurait connu une augmentation.

La production de l'industrie environnementale aurait enregistré une stabilité imputable à une stagnation de l'activité du «Captage, traitement et distribution d'eau». En ce qui concerne les carnets de commandes de ce secteur, ils se seraient établis à un niveau normal et l'emploi aurait connu une stabilité.

Le remplacement d'une partie des équipements et l'extension de l'activité auraient fait l'objet des principales dépenses d'investissement réalisées en 2021, selon la majorité des chefs d'entreprises relevant des secteurs de l'industrie manufacturière, extractive et énergétique.

### 1.2. Secteur de la construction

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021, l'activité dans le secteur de la construction aurait connu une hausse. Cette évolution aurait été due, d'une part, à la hausse d'activité dans la branche de la «construction de bâtiments» et, d'autre part, à la baisse d'activité dans la branche des «Travaux de construction spécialisés».

Les carnets de commande dans la construction se seraient situés à un niveau inférieur à la normale et l'emploi aurait connu une stabilité. Dans ces conditions, le TUC dans le secteur de la construction se serait établi à 68%. Notons, enfin, que 44% des entreprises auraient réalisé des dépenses d'investissement en 2021 destinées, principalement, au remplacement d'une partie du matériel.

## 2. Prévision de la production par secteur selon les anticipations des chefs d'entreprises pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2022

### 2.1. Secteur de l'industrie

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2022, les entreprises de l'industrie manufacturière s'attendent à une stabilité de leur production. Ces anticipations seraient attribuables, d'une part, à une hausse de l'activité de la «Métallurgie» et de la «Fabrication d'équipements électriques» et, d'autre part, à une diminution de celle de l'«Industrie chimique» et de l'«Industrie automobile». Concernant les anticipations de l'emploi, les industriels prévoient globalement une stabilité des effectifs employés.

Au titre du 1<sup>er</sup> trimestre 2022, plus de la moitié (53%) des entreprises de l'industrie manufacturière ont rencontré des difficultés d'approvisionnement en matières premières, principalement celles d'origine étrangère.

Les stocks de matières premières durant ce trimestre sont situés à un niveau normal et la trésorerie est jugée «difficile» selon 27% des patrons. Par branche, cette proportion atteint 40% dans le «Textile et cuir».

S'agissant de l'industrie extractive, les entreprises de ce secteur prévoient une baisse de leur production. Cette évolution serait imputable principalement à une diminution de la production des phosphates. Au niveau des effectifs employés, les patrons de ce secteur prévoient une baisse.

La production énergétique attendue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2022, connaîtrait une diminution attribuable à une baisse de la «Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné». Pour ce qui est de l'emploi, il connaîtrait une diminution.

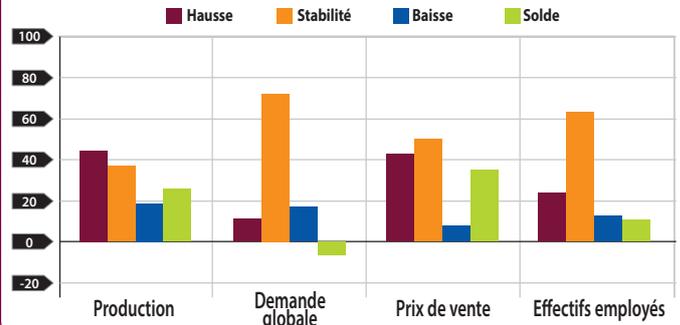
Pour le même trimestre, les entreprises de l'industrie environnementale anticipent une stabilité de la production notamment dans les activités du «Captage, traitement et distribution d'eau» et une stabilité des effectifs employés.

### 2.2. Secteur de la construction

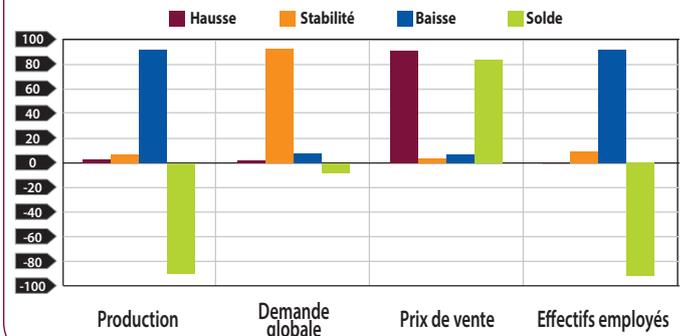
Les anticipations avancées par les chefs d'entreprises du secteur de la construction, pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2022, font ressortir, globalement, une stabilité de l'activité. Cette évolution résulterait, d'une part, de la hausse d'activité attendue dans la branche de la «construction de bâtiments» et, d'autre part, de la diminution d'activité prévue au niveau de la branche du «Génie civil». Cette évolution dans le secteur de la construction serait accompagnée par une stabilité des effectifs employés.

Au premier trimestre 2022, 40% des entreprises de la construction ont rencontré des difficultés d'approvisionnement en matières premières. Concernant la trésorerie, 46% des chefs d'entreprise la jugent difficile. Par branche, cette proportion atteint la moitié des entreprises de la branche «Travaux de construction spécialisés».

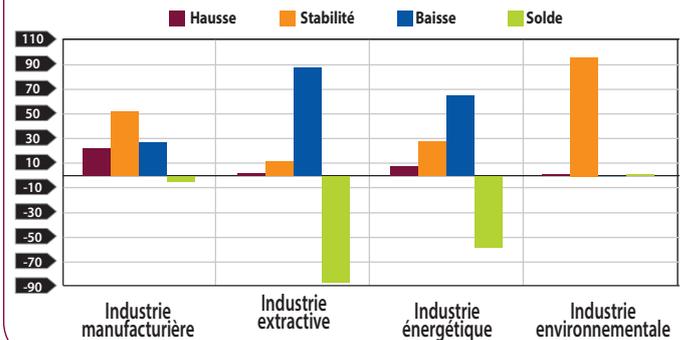
Opinions des chefs d'entreprises dans l'industrie manufacturière (proportion en %)



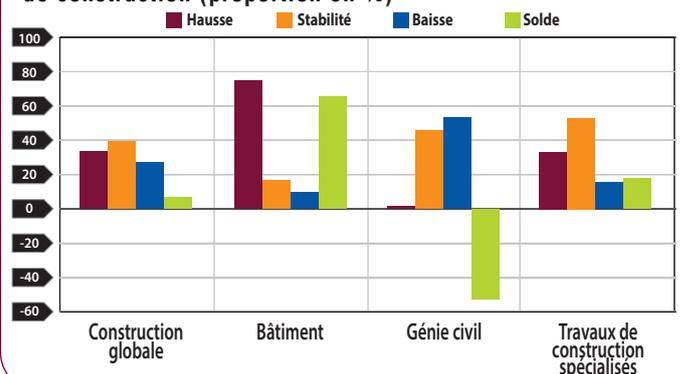
Opinions des chefs d'entreprises dans l'industrie Extractive (proportion en %)



Anticipations des chefs d'entreprises industrielles sur la production (proportion en %)



Anticipations des chefs d'entreprises sur l'activité de construction (proportion en %)



# FEMMES ET MARCHÉ DE TRAVAIL

Le développement économique et social de tout pays est tributaire, entre autres, de l'utilisation rationnelle de son capital humain. La contribution de la femme, représentant dans la quasi-totalité des pays la moitié de ce capital, est par conséquent cruciale. Au cours des dernières années, la femme marocaine a bénéficié de plusieurs réformes institutionnelles et sociétales lui garantissant des droits de plus en plus élargis et favorisant son émancipation et sa contribution au développement du pays. Cependant, leur insertion sur le marché du travail demeure une difficulté chronique.

Le Maroc comptait 18 millions de femmes (50,3%) dont 13,8 millions sont en âge d'activité (15 ans et plus). L'analyse de la situation des femmes au marché du travail révèle une faible participation de ces dernières à l'activité économique. Leur taux de participation à la population active reste faible (20,9% largement en deçà de celui des hommes). Il a même régressé ces deux dernières décennies, passant de 28,1% en 2000 à 20,9% en 2021, et ce malgré l'accès en continu à l'éducation et à la formation.

Les femmes en dehors du marché de travail, au nombre de 10,9 millions, représentent 79,1% de la population féminine âgée de 15 ans et plus (81,2% en milieu urbain et 74,8% en milieu rural). La plupart d'entre elles sont des femmes au foyer (73,7%) ou des élèves ou étudiantes (15,1%).

Selon le statut matrimonial, 59,6% des femmes en dehors du marché du travail sont mariées et 25,7% célibataires. Plus de quatre sur dix (42,3%) sont âgées de moins de 35 ans, 17,2% de 35 à 44 ans et 40,5% de 45 ans et plus. Plus de 58% de ces femmes ne disposent d'aucun diplôme et 9,7% ont un diplôme de niveau supérieur.

Entre 2019 et 2020, et sous l'effet conjugué de Covid et la sécheresse, le taux d'activité des femmes a baissé de 1,6 point en 2020 pour s'établir à 19,9% contre 70,4% pour les hommes (-0,6 par rapport à 2019).

Outre sa faible participation au marché du travail, la femme trouve beaucoup de difficultés pour accéder à l'emploi ; elle est plus exposée au chômage que les hommes (16,8% contre 10,9% en 2021). De plus, leur taux de chômage s'est accru durant ces dernières années et s'est accentué après la crise de Covid, en passant de 12,8% en 2000 à 16,8% en 2021.

Entre 2019 et 2020, la hausse du chômage a concerné l'ensemble des catégories de la population. Ainsi, le taux de chômage s'est accru respectivement pour les hommes, passant de 7,8% à 10,7%, pour les femmes, de 13,5% à 16,2%.

Près de 78% des femmes chômeuses sont âgées de moins de

35 ans, des célibataires (76,6%) et 86,3% sont des diplômées (57,1% diplômées supérieur) et 91% des chômeuses résident en milieu urbain.

En plus de la problématique de la transition de l'éducation au marché de travail, l'inadéquation structurelle entre la demande et l'offre, la capacité de création d'emploi de qualité sont, entre autres, des facteurs explicatifs de cette difficulté principalement parmi les jeunes femmes où le chômage continue de les toucher avec plus d'acuité (41,9% contre 28,4 parmi les jeunes hommes).

Par ailleurs, si, quel que soit le sexe, les taux de chômage augmentent avec le niveau d'instruction, il faut admettre que la situation des femmes est beaucoup plus problématique, notamment pour les diplômées du supérieur qui rencontrent de grandes difficultés à accéder à l'emploi (32,8% contre 21,9 hommes).

S'ajoute à la difficulté de l'insertion des femmes au marché du travail, les femmes restent plus présentes dans le secteur de «l'agriculture, forêt et pêche», souvent occupant des emplois non rémunérés en tant que des aides familiales (36%).

Elles sont relativement aussi plus dans les professions élémentaires ; plus d'un tiers d'entre elles (37,1%) sont des ouvrières ou des manœuvres agricoles ou de la pêche (contre 13,8% pour les hommes), 14,4% des manœuvres non agricoles ou des manutentionnaires des petits métiers (contre 17,3% pour les hommes).

Près de 9% des femmes actives occupées travaillent en tant que, cadres supérieurs et professions libérales ou responsables hiérarchiques, contre 4,1% pour les hommes. Les femmes occupent quatre sur dix des postes de cadres supérieurs et membres des professions libérales.

Par ailleurs, durant la dernière décennie, on assiste parmi les femmes actives, à une tendance baissière de l'emploi non-rémunérée (de 48,6% à 36%) au profil de l'emploi salarié (34,9% à 47,8%). La part des femmes dans l'emploi occasionnel ou saisonnier a, quant à lui, baissé de 12% à 10,3%.

Enfin 58,8% des femmes salariées bénéficient d'une couverture médicale contre 42% parmi les hommes.

Dépôt légal 96/159 - ISSN : 1113-738X

**HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN**



Ilot 31-3, Secteur 16, Hay Riad - Rabat - Maroc - BP : 178 - 10 001

Tél. : (+212) 5 37 57 69 04 - Fax : (+212) 5 37 57 69 02

Site Web : [www.hcp.ma](http://www.hcp.ma)

Ce bulletin est réalisé avec la collaboration de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur